|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 7 mars 2024 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 7/5**CE 5/RU | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur UIT-T;– Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 5;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
| Tél.: | +41 22 730 5356 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg5@itu.int |
| Web: | [https://www.itu.int/go/tsg5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx) |
| **Objet**: | **Réunion de la Commission d'études 5; Wroclaw (Pologne), 17-21 juin 2024** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 5 (*Champs électromagnétiques, environnement, lutte contre les changements climatiques, passage durable au tout numérique et économie circulaire*), qui aura lieu à l'Université des sciences et technologies de Wrocław (Pologne), du 17 au 21 juin 2024 inclus.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 CEST le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 CEST au bâtiment Bibliotech de l'Université des sciences et technologies de Wrocław.

Les documents, les modalités de participation à distance et d'autres informations connexes sont disponibles sur la page d'accueil de la [Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx). La réunion se déroulera en anglais seulement, sans interprétation.

En raison d'un programme très chargé, il n'est pas prévu d'organiser une séance dédiée aux nouveaux délégués. Nous vous invitons à écrire à Mme Nevine Tewfik et M. Paolo Gemma, mentors de la CE 5, à l'adresse tsbsg5@itu.int, si vous souhaitez recevoir un exposé à l'intention des nouveaux délégués et des renseignements complémentaires sur les activités de la CE 5 et les méthodes de travail de l'UIT-T.

Des informations pratiques sur les réunions sont données dans l'**Annexe A**. Il est rappelé aux délégués que, conformément aux dispositions en vigueur, les décisions seront prises par les personnes présentes dans la salle de réunion. Une participation interactive à distance sera possible pour les séances plénières d'ouverture et de clôture (de plus amples informations sont données dans l'Annexe A).

Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi en collaboration avec le Président de la Commission d'études 5, M. Dominique Würges (France), figure dans l'**Annexe B**.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 17 avril 2024 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 6 mai 2024 | – Soumission des demandes de bourses ou des demandes de bourses pour la participation à une réunion électronique (au moyen des formulaires disponibles sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx)). |
| 17 mai 2024 | – Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (voir le document contenant des informations pratiques disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx)).– Inscription préalable (via le formulaire d'inscription en ligne sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx)).– L'inscription est obligatoire sur le site web de l'UIT. |
| 4 juin 2024 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T22-SG05)) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.A black and white text  Description automatically generatedSeizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications  | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg5 CE CE 5 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

Annexe A
Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS:** La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](http://www.itu.int/TIES/) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL:** Comme convenu avec l'équipe de direction de la CE 5 de l'UIT-T, cette réunion se tiendra en anglais seulement.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE:** Un service de participation à distance sera assuré au mieux pour certaines sessions. Pour pouvoir accéder aux séances à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants devraient prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

La participation interactive à distance ne permet pas de participer à la prise de décisions. Il est rappelé aux délégués que, conformément aux dispositions en vigueur, les décisions seront prises par les participants physiquement présents dans la salle de réunion.

**INSCRIPTION PRÉALABLE, BOURSES et DEMANDES DE VISA**

**INSCRIPTION PRÉALABLE:** L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

**ENREGISTREMENT SUR PLACE:** L'enregistrement des participants débutera à 8h30 au bâtiment Bibliotech de l'Université des sciences et technologies de Wroclaw (Pologne).

**BOURSES:** Afin de faciliter la participation des [pays remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/fellowships/Documents/2023/ListEligibleCountries2023.pdf), **deux types** de bourses sont accordés pour cette réunion:

• des **bourses classiques pour la participation à une réunion en présentiel**; et

• des **bourses pour la participation à une réunion électronique**.

Les bourses pour la participation à une réunion électronique consistent en un remboursement des coûts de la connectivité pendant la durée de la manifestation. Dans le cas des bourses pour la participation à une réunion en présentiel, jusqu'à deux bourses partielles par pays pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles. Une bourse partielle pour la participation à une réunion en présentiel comprendra a) un **billet d'avion** (billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation) ou b) **une indemnité journalière de subsistance** appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais). Lorsque deux bourses partielles pour une réunion en personne sont demandées, l'une au moins devrait être sollicitée pour un *billet d'avion*. Il incombe à l'organisation d'affiliation du candidat de financer le reste des coûts de participation.

Conformément à la Résolution 213 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, il est recommandé que les bourses soient accordées en tenant compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes et en veillant à inclure des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers. Les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; demandes émanant de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers; et équilibre hommes‑femmes.

Les formulaires de demande des deux types de bourses sont disponibles sur la page d'accueil de la [Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx). **Les demandes de bourses doivent parvenir au plus tard le 6 mai**. Elles doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse fellowships@itu.int ou par télécopie au +41 22 730 57 78. **L'inscription (approuvée par le coordonnateur responsable) doit être effectuée avant de soumettre une demande de bourse**, et il est vivement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion.

**ASSISTANCE POUR L'OBTENTION D'UN VISA:** Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé au moins un mois avant la date de votre arrivée en Pologne auprès de la représentation de la Pologne (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délégués qui ont besoin d'une lettre personnelle d'invitation à l'appui de leur demande de visa sont priés de se reporter à l'Annexe 1 des "Informations pratiques" disponible sur le site web de la CE 5.

ANNEXE B
Projet d'ordre du jour de la séance plénière d'ouverture et de clôture
de la réunion de la Commission d'études 5
Wrocław (Pologne), 17-21 juin 2024

| **No** | **Projet d'ordre du jour** |
| --- | --- |
| 1 | Ouverture de la réunion |
| 2 | Outil de participation à distance |
| 3 | Adoption de l'ordre du jour |
| 4 | Projet de calendrier |
| 5 | Approbation du rapport de la dernière réunion de la CE 5 de l'UIT-T (Genève, 13-22 novembre 2023) |
| 6 | Tour de table pour identifier les DPI éventuels |
| 7 | Liste des contributions |
| a) | Contributions concernant toutes les Questions de la CE 5 |
| 8 | Liste des sujets d'étude en suspens |
| 9 | Temps forts de la session de 2024 du Conseil (4-14 juin 2024) |
| 10 | Temps forts de la troisième réunion du GCNT (22-26 janvier 2024) et travaux préparatoires en vue de la quatrième réunion du GCNT (29 juillet – 2 août 2024) |
| 11 | Travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24 et rapport du groupe ad hoc sur les préparatifs de l'AMNT-24 |
| 12 | Rapport sur les notes de liaison reçues par la Commission d'études 5 de l'UIT-T |
| 13 | Nomination des Rapporteurs, Rapporteurs associés et chargés de liaison |
| 14 | Groupes régionaux de la CE 5 de l'UIT-T |
| a) | Groupe régional de l'UIT-T pour l'Afrique (SG5RG-AFR)(Burkina Faso, 7-9 mai 2024 (à confirmer)) |
| b) | Groupe régional de l'UIT-T pour l'Asie-Pacifique (SG5RG-AP) |
| c) | Groupe régional de l'UIT-T pour la région des États arabes (SG5RG-ARB) (Oman, 13-16 mai 2024 (à confirmer)) |
| d) | Groupe régional de l'UIT-T pour l'Amérique latine (SG5RG-LATAM)  |
| 15 | Plans d'action pour la mise en œuvre des Résolutions 72, 73 et 79 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT-20 (Exposition des personnes aux champs électromagnétiques, environnement, changements climatiques et économie circulaire et déchets d'équipements électriques et électroniques) |
| 16 | Informations actualisées sur le GT 8 du Groupe spécialisé sur le métavers – Durabilité, accessibilité et inclusion, en particulier sur le groupe technique sur la durabilité |
| 17 | Questions relatives à la collaboration et échange d'informations |
| a) | Activités de l'UIT liées à la COP-28 (30 novembre – 12 décembre 2023) et résultats |
| b) | Activités de l'UIT en vue de la COP-29 (11-24 novembre 2024) |
| c) | Collaboration avec le BDT |
| d) | Étude du Centre commun de recherche de la Commission européenne sur la consommation d'énergie des centres de données et des réseaux de communication à large bande dans l'Union européenne |
| 18 | Activités de promotion et réduction de l'écart en matière de normalisation |
| a) | Ateliers, formations et Forums présentant un intérêt pour la CE 5 de l'UIT-T |
| b) | Dossier d'information pour les nouveaux participants à la réunion de la CE 5 de l'UIT‑T |
| c) | Documents d'information |
| 19 | Ouverture des réunions des groupes de travail |
| 20 | Rapport au titre de la Question 8/5 |
| 21 | Rapports des réunions des groupes de travail |
| 21.1 | Groupe de travail 1/5 |
| a) | Approbation des rapports sur les Questions |
| b) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |
| c) | Approbation du programme de travail |
| d) | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |
| e) | Accord concernant les textes informatifs |
| 21.2 | Groupe de travail 2/5 |
| a) | Approbation des rapports sur les Questions |
| b) | Approbation des nouveaux sujets d'étude |
| c) | Approbation du programme de travail |
| d) | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |
| e) | Accord concernant les textes informatifs |
| 21.3 | Groupe de travail 3/5 |
| a) | Approbation des rapports sur les Questions |
| b) | Approbation de nouveaux sujets d'étude |
| c) | Approbation du programme de travail |
| d) | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations |
| e) | Accord concernant les textes informatifs |
| 22 | Approbation des notes de liaison à envoyer/communications |
| 23 | Activités futures |
| a) | Réunions prévues en 2025 |
| b) | Réunions électroniques prévues en 2024/2025 |
| 24 | Divers |
| 25 | Clôture de la réunion |

NOTE – Les mises à jour de l'ordre du jour figurent sur la [page d'accueil de la Commission d'études 5](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/05/Pages/default.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_